

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) est une organisation internationale au service de la coopération franco-allemande avec trois adresses, à Paris, à Berlin et à Sarrebruck. Il a été créé en 1963 par le traité franco-allemand de coopération. Son objectif est de donner de nouvelles impulsions au dialogue entre jeunes Français et Allemands dans le cadre d'une Europe élargie.

Stage au bureau « Formation interculturelle » de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)

Le bureau « Formation interculturelle » de l'OFAJ recherche pour le secteur « Formation pédagogique » une ou un stagiaire à partir de février 2020 :

Lieu de stage : Berlin
Durée du stage : 4 à 6 mois dans le cadre d'un stage obligatoire
Début du stage : 3 février 2020
Temps de présence : 35h/semaine
Indemnité : 577,50 € par mois

Missions :

Le ou la stagiaire aura la possibilité de se familiariser avec l'échange franco-allemand des enseignantes et enseignants du premier degré ([https://www.ofaj.org/programmes-
formations/enseigner-dans-une-ecole-primaire.html](https://www.ofaj.org/programmes-formations/enseigner-dans-une-ecole-primaire.html)). Elle ou il analysera pour cela les rapports des participantes et participants et participera à la préparation, la réalisation et l'évaluation des réunions qui auront lieu pendant la période de son stage. Elle ou il travaillera sur divers documents (listes, matériel pédagogique, site internet etc.)

Profil :

- Statut d'étudiant
- Très bonne connaissance de la langue française et allemande
- Intérêt pour la pédagogie interculturelle et l'enseignement précoce des langues
- Très bonne maîtrise des outils informatiques

A compétences équivalentes, l'OFAJ privilégie les jeunes avec moins d'opportunités. Vous trouverez plus d'informations et la déclaration qui est à insérer dans votre candidature sous :

[https://www.ofaj.org/media/declaration-jeune-avec-moins-dopportunit%C3%A9-demande-individuelle-
facultative.pdf](https://www.ofaj.org/media/declaration-jeune-avec-moins-dopportunit%C3%A9-demande-individuelle-facultative.pdf)

Le stage doit être un stage obligatoire dans le cadre de vos études. Le document suivant doit être impérativement signé par votre centre de formation: [https://www.ofaj.org/media/confirmation-stage-
obligatoire.pdf](https://www.ofaj.org/media/confirmation-stage-obligatoire.pdf)

Merci de nous faire parvenir votre candidature (CV + lettre de motivation) par courriel sous la référence IV-DG/2020 à l'adresse suivante : candidaturestage@ofaj.org

Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)
Service des Ressources Humaines
51, rue de l'Amiral Mouchez
75013 Paris